

## CARTE D'IDENTITE

**Gratuite** sauf en cas de perte ou de vol 1 timbre fiscal à 25€, déclaration de perte sur place, de vol au commissariat.

Copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois

(Si 1 ère demande/cartonnée marron/perte)

1 justificatif de domicile récent de moins de 3 mois

Ancien passeport ou carte d'identité

2 photographies couleurs

(Sans lunettes/ni bouche ouverte, visage dégagé)

Livret de famille

(Pour enfant / femme mariée)

Carte d'identité du parent remplissant la demande

### PRESENCE DE L'INTERESSE OBLIGATOIRE

**En cas de divorce** : grosse de jugement

**Majeur habitant chez ses parents ou chez un tiers** : Justification de domicile de moins de 3 mois de l'hébergeant.

CNI de l'hébergeant

Attestation sur l'honneur d'hébergement